



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 3835

Texte de la question

M. Patrick Leroy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des candidats inscrits sur les « listes complémentaires » aux concours internes de recrutement en éducation physique et sportive (CAPEPS) interne statutaire, spécifique et réservé. Le budget de 1997 prévoyait 608 postes pour 1 729 candidats inscrits à ces différents concours. Les jurys n'ayant admis que 486 candidats, 122 postes demeurent non pourvus alors que 4 candidats inscrits sur la liste complémentaire du CAPES spécifique ne sont pas recrutés. Le nombre de postes ouverts au budget de 1997 étant loin d'être atteint, ces 4 candidats, exerçant actuellement comme chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive ou maîtres auxiliaires, devraient être recrutés. Il lui demande donc s'il envisage de procéder à ces recrutements.

Texte de la réponse

Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du CAPES de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer. En conséquence, les candidats restant inscrits sur les listes complémentaires du CAPES de 1997 ont été admis en qualité de professeur stagiaire dans les IUFM. Leur stage s'effectuera notamment dans les ZEP ou dans des établissements retenus comme prioritaires par les rectorats.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Leroy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3835

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 1997, page 3137

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4645